

Réf: Dossier 321092

Avis de constitution

SOCIETE « BAKILY GOLD »

Siège Abidjan - Commune d'Abobo - Quartier DOKUI

Extension Olympe - Non loin du Groupe Scolaire Abri Sûr,

Lot 827, Ilot 89

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAKILY GOLD »

Objet : L'exploitation minière ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement. »

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan - Commune d'Abobo - Quartier DOKUI
Extension Olympe - Non loin du Groupe Scolaire Abri Sûr,
Lot 827, Ilot 89

Dirigeant(s) M YED TOUSSAINT DESNOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07104 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50734/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

